



Dans un communiqué de presse diffusé aujourd'hui, le collectif des avocats de M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME a tenu à préciser son innocence concernant les allégations portées à son encontre. Certaines personnes, au sein de certains médias, auraient en effet affirmé que M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME serait membre d'un groupe de responsables victimes d'actions déstabilisatrices orchestrées par un Haut Responsable de la République. De plus, il aurait également été accusé de préparer une évasion de sa détention. Les avocats de M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME souhaitent aujourd'hui rétablir la vérité et défendre l'intégrité de leur client.

Le collectif déclare n'avoir aucun lien avec des groupes ou personnes influentes

Le collectif des avocats de M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME tient à clarifier que leur client n'a jamais fait partie d'un quelconque groupe, et n'a jamais cherché à recruter des laudateurs ou influenceurs d'opinions pour le disculper ou nuire à l'image de certaines Hautes personnalités de la République. Il rappelle que M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME, après une carrière de trente-cinq ans, a toujours fait preuve de fidélité et de respect envers les Institutions de la République.

Confiance envers la justice et volonté de prouver son innocence

M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME et son collectif d'avocats affirment avoir pleinement confiance en la justice de leur pays. Ils sont déterminés à prouver l'innocence de leur client dans le cadre de l'affaire dite "Martinez ZOGO". Ils s'engagent à travailler ardemment pour apporter les preuves nécessaires et rétablir la vérité dans cette affaire qui les touche.

Le communiqué de presse du collectif des avocats de M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME a pour objectif de rétablir la vérité face aux allégations portées à l'encontre de leur client. Ils souhaitent ainsi démentir toute implication de leur client dans des actions déstabilisatrices et affirment ne pas avoir cherché à porter atteinte à l'image de Hautes personnalités de la République. M. ??? EKO LÉOPOLD MAXIME et son collectif d'avocats réaffirment leur confiance envers la justice de leur pays et leur volonté de prouver l'innocence de leur client dans le cadre de l'affaire "Martinez ZOGO"